

"Retours sur investissement, la contribution des espaces naturels littoraux à l'économie des territoires"

Depuis sa création en 1975, le Conservatoire a dépensé environ 800 M€ pour l'acquisition de sites. Chaque année, il investit près d'une vingtaine de millions d'euros pour l'acquisition de nouveaux terrains et environ 10 M€ pour leur restauration ou leur entretien. Le Conservatoire et ses gestionnaires lèvent des financements complémentaires (Europe, collectivités, agences de l'eau entreprises et fondations mécènes, particuliers) à hauteur de 10 à 20 M€ par an. Les gestionnaires des sites investissent également en finançant l'entretien et la surveillance des sites. Le domaine protégé, 154.000 ha à ce jour, dégage un peu plus de 1,2 M€ par an de redevances d'occupation ou d'usage.

Le dispositif "Conservatoire du littoral" a un impact évident sur le marché foncier en participant à sa régulation ainsi que sur l'économie locale : de nombreuses activités se tiennent sur les sites - professionnelles (plus de 1000 autorisations d'exploiter pour des activités primaires ou tertiaires), comme de loisir (pêche, chasse, randonnée...) - qui génèrent de l'activité économique directe et indirecte, contribuent à l'attractivité des territoires ainsi qu'au maintien de ses équilibres.

On peut avancer que le Conservatoire participe assez directement à un fonctionnement efficace et efficient de l'espace littoral avec des effets positifs sur la qualité de vie et des paysages, la préservation des ressources naturelles, la maîtrise et la gestion des risques, la production agricole "intégrée", l'accès de tous à la mer, l'adaptation au changement climatique, l'économie.

Ce nouvel Atelier doit aider le Conservatoire et ses partenaires à mesurer les retombées économiques de leurs actions, à apprécier leurs contributions à l'attractivité d'un territoire... Et rassurer : l'argent (du contribuable) dépensé pour la constitution et la gestion d'un patrimoine naturel et culturel inaliénable assure un retour sur investissements aux territoires. Au delà, la construction commune d'un plaidoyer permettra d'envisager et de promouvoir un développement durable du littoral qui ne repose pas que sur l'urbanisation et la consommation de l'espace.

Film : « A votre service, les zones humides littorales – des écosystèmes utiles pour les territoires »

A travers des images tournées sur les côtes françaises métropolitaines et argumentées par les paroles de différents intervenants, ce film présente les différents services que procurent les zones humides littorales à la société. Espaces intermédiaires entre la terre et la mer, ces zones humides littorales apportent de réels bénéfices : atténuation de l'impact des inondations, retardement des effets de la sécheresse, production biologique pour la pêche et la conchyliculture, réservoirs de biodiversité, amélioration de la qualité des eaux et régulateur du cycle de l'eau, maintien de zones vertes aux portes des agglomérations, activités récréatives...

Le film nous montre que les préserver est un investissement rentable.

Première session : Les différentes approches pour apprécier l'apport économique des sites naturels littoraux

Intuitivement, il apparaît que les territoires "équilibrés", respectueux disposant d'espaces naturels correctement gérés, sont attractifs et économiquement porteurs. Il s'observe aussi, depuis le 19ème siècle, que les territoires littoraux, en raison de leur proximité à la mer, sont, par eux-mêmes, très attractifs. A contrario, l'on pourrait penser que l'urbanisation et le sur-aménagement du littoral, encore récemment largement rural, qui ont pour effet de le réduire comme peau de chagrin, pourraient néanmoins le rendre moins attractif.

Les sites du Conservatoire du littoral mais aussi les forêts domaniales, les espaces naturels sensibles, les réserves naturelles...(tout ce qui forme le "Tiers naturels") contribuent eux-mêmes, sans aucun doute, à cette attractivité du littoral. En effet, en dehors même des activités qui s'y déroulent, professionnelles (agricole, conchylicole...) comme récréatives (promenade, chasse...) et des services qu'ils rendent, ces sites répondent à des besoins croissants qui favorisent le développement d'activités locales (la construction est plus dynamique sur le littoral dont l'urbanisme est pourtant assez encadré par la loi littoral).

Mais peut-on mesurer scientifiquement les interactions entre espaces naturels et attractivité d'un territoire et comment ?

C'est à ces premières questions que l'Atelier cherchera à répondre. Reconnaissons que beaucoup de travaux ont été menés ces dernières années pour tenter d'évaluer la valeur d'un écosystème et les services (au sens large) qu'il peut rendre. Le Ministère chargé du développement durable (*Philippe Puydarrieux – Service de l'Economie, de l'Evaluation et de l'Intégration du Développement Durable, MEDDE-CGDD*) en présentera une synthèse.

Mais si cette approche par les services rendus semble importante, elle ne peut suffire à estimer tant l'apport économique global d'un réseau d'espaces naturels que la contribution d'un site naturel à l'économie locale. C'est pourquoi, il est apparu important de connaître les enseignements tirés par le réseau des grands sites de France (*Maria De Vos, directrice du Grand Site de la Dune du Pilat et Anne Vourc'h, directrice du Réseau des Grands Sites de France*) à la suite d'un certain nombre d'études menées pour déterminer les retombées de "grands sites" sur le territoire (augmentation des chiffres d'affaires, amélioration de la notoriété...).

Par ailleurs, l'expérience et l'observation faite sur des périmètres d'étude assez vastes mais cohérents comme celui de la baie du Mont Saint-Michel et de Chausey (*Marie Guingot, ingénieure d'étude, Frédérique Alban, maître de conférences à l'Université de Bretagne occidentale*) et du Parc national de Port Cros (*Dominique Ami, maître de conférences à l'université d'Aix-Marseille, GREQAM, économiste de l'environnement*) seront particulièrement utiles pour apprécier la contribution à l'attractivité à l'échelle d'un territoire donné. *Thomas Binet, économiste de l'environnement, Vertigo Conseil*, proposera une méthode pour évaluer les avantages économiques de la protection à l'échelle d'une unité littorale, l'estuaire de la Charente. Il développe une approche comparative et prospective : qu'aurait apporté le même espace soumis à des choix d'aménagement différents?

Dominique Ami, conclura cette première séquence en revenant sur les différentes méthodes et valeurs des services, permettant à tous de parler le même langage (un glossaire est fourni avec ce livret) ce qui permettra d'évoquer, dans une seconde session, la diversité des retours sur investissements.

Deuxième session : La diversité des retours sur investissement des actions de protection

L'aménagement du territoire et du littoral en particulier, nécessite de faire des choix notamment sur la place des espaces naturels au regard d'autres impératifs (l'accès au logement, les infrastructures, le développement industriel...) qui s'expriment dans les documents de planification et de programmation ("urbanisme de projet").

Mais comment arbitrer entre un espace naturel et un espace artificialisé ?

Certains décideurs, conscients de la valeur de leur patrimoine naturel et de ses avantages, font sans hésiter le choix de protéger des espaces, nombre d'entre eux viennent à la rencontre du Conservatoire du littoral et sont demandeurs de son intervention. Sans forcément avoir d'éléments chiffrés, ils sont convaincus des bénéfices collectifs pour le territoire d'une intervention du Conservatoire qui permettra notamment d'ouvrir le site au public.

Certains balancent : ils apprécient au préalable les enjeux et pressions de leur territoire (demande sociale), le coût des différentes options, l'aménagement ou la protection (le coût de l'acquisition, le coût des travaux de restauration et d'aménagement, les coûts de fonctionnement, d'entretien). Au delà du seul financement des coûts du site (assuré en général par la fiscalité), la question est de savoir si les bénéfices pour le territoire, très variés selon les sites, "valent les coûts".

Alors, l'espace naturel créé est-il une chance ou ne représente-t-il que des charges ?

Les bénéfices pour le territoire au sens large sont multiples et multiformes et s'apprécient différemment selon l'échelle d'analyse.

Le principal est d'intégrer le site dans son environnement global avec l'objectif affiché d'une amélioration de leur attractivité tant du site que du territoire environnant. L'Atelier devra s'interroger sur la façon d'intégrer pour le Conservatoire et les gestionnaires, cette dimension économique, par exemple, en amont du plan de gestion.

Un certain nombre d'exemples seront présentés pour apporter quelques éléments de réponse à ces questions :

Ainsi, *Philipp Broadbent-Yale, du National Trust*, nous expliquera que la société réclame des espaces naturels en particulier pour y exercer des activités récréatives qui peuvent directement rapporter au territoire si elles sont rendues payantes. Il nous présentera aussi le programme « *Vivre dehors et plus proche de la nature* » du National Trust qui repose sur la notion de bien-être.

Jean-Laurent Lucchesi, directeur des Amis des Marais du Vigueirat (Arles), nous montrera que la gestion d'un espace naturel peut avoir des effets importants sur le tissu économique et l'emploi local.

Alain Burnet, maire de l'île d'Aix, présentera les raisons qui l'ont amené à faire des choix en faveur des espaces naturels et peut les valoriser.

Thibaut Rodriguez, animateur du réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés Languedoc-Roussillon (Conservatoire d'espaces naturels Languedoc-Roussillon), nous donnera son sentiment sur la variété des apports au territoire

Pour conclure cette session, *Louis Brigand, professeur de géographie à l'Université de Bretagne Occidentale*, apportera son éclairage en s'appuyant sur ses travaux de recherche sur les îles.

La table ronde : Construire un plaidoyer solide et partagé

L'Atelier aura abordé, dans les deux sessions, les questions de **méthode** puis l'inventaire des **bénéfices** que peuvent apporter les espaces naturels à la vie des territoires.

Forts de ces éléments et exemples, les intervenants à la table ronde, aidés de tous les participants, contribueront à élaborer un « **plaidoyer** » en faveur de la préservation des espaces naturels du littoral. Ils pourront aussi émettre des pistes en vue de guider le Conservatoire dans ses travaux à venir sur l'évaluation de son action au bénéfice des littoraux. Ils pourront également se prononcer sur les relations entre économie marchande, économie sociale, fiscalité des collectivités locales...et préservation des espaces naturels.

La visite de terrain: des espaces naturels de l'île de Ré

La visite de terrain cherchera à illustrer ces deux journées de travail. La traversée de l'île donnera une vision d'ensemble d'un territoire cohérent. Une présentation sera faite des activités qui se déroulent sur quelques espaces naturels comme les sites du Défend et des Evières ou les marais salants du Fier d'Ars. Les principaux responsables élus donneront leur point de vue et feront part de leur investissement et actions pour valoriser leur patrimoine naturel au bénéfice de tous.
